

**GRAIN D'PIXEL organise son second festival photo au Grand Kursaal à Besançon,
en partenariat avec le Lions Club
13 et 14 octobre 2018, de 10 à 19 heures**

Lions Club organise depuis 25 ans une expo artistique au Grand Kursaal de Besançon. Ce sont 300 tableaux, 60 sculptures, 1500 à 2000 visiteurs, entrée gratuite. En 2017, Grain d'Pixel intègre le projet avec le premier Festival Photo de Besançon.

Peinture et sculpture au rez-de-chaussée, photographie au 1^{er} étage (sans ascenseur à cette période-là exceptionnellement).

Grain d'Pixel est autonome dans l'organisation de la partie photo.

1) Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit être envoyé par e-mail à l'adresse suivante : **festival@grain-dpixel.fr**

Vous devez y inclure :

- le présent règlement rempli (vos nom, prénom, ville de résidence, site Internet, la catégorie de vos photos que vous souhaitez exposer) et signé avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »,
- une courte présentation de votre parcours photographique,
- ainsi que 5 photographies qui feront partie de la série exposée (signées, 1200px pour le côté le plus long et dont le nom de fichier comporte votre nom ou pseudo)

Le dépôt de candidature est totalement gratuit.

La date limite pour l'envoi des dossiers est fixée au **dimanche 13 mai 2018 minuit**.

La sélection définitive sera communiquée aux environs du 27 mai.

2) Autorisation d'utilisation des photos

Les photographes retenus pour le festival autorisent l'association « Grain d'Pixel » à utiliser les photos de leur dossier de candidature (qui devront être signées avec filigrane) pour les utilisations suivantes : communication et promotion du festival sur les supports papiers (dossiers de présentation du festival, programme) et les réseaux numériques de l'association (site internet « www.Grain-dPixel.fr », pages Facebook « Grain d'Pixel » et « Festival Photo Besançon ») et ce dans la limite de la promotion de l'édition en référence.

Aucune utilisation ne sera faite des photos des candidats non retenus.

3) Frais de participation

Une fois sélectionnés, les photographes exposants valideront leur inscription en s'acquittant des frais de participation qui s'élèvent à **30 € avant le 17 juin 2018** (informations bancaires plus bas).

4) Caution de présence et de dégradation

Afin d'éviter les annulations de dernière minute ou pour réparer les éventuelles dégradations, les photographes exposants devront également fournir une caution par chèque de **50 €**.

Ces chèques de caution ne seront pas encaissés par l'association et seront rendus aux photographes à la fin du festival. Sauf en cas de dégradation ou si un photographe doit annuler sa participation au festival au-delà du 20/09/2018, auquel cas il perdra sa caution et le chèque sera encaissé par l'association Grain d'Pixel.

5) Installation

Les photographes pourront venir installer leurs tirages le vendredi 12/10/2018 à partir de 15 heures et jusqu'à 20h.

L'association fournira des grilles caddie (4 par artiste) qui seront recouvertes de papier spunbond anthracite. Les photographes apporteront leurs propres systèmes d'accroche (fils, crochets, chaînes...) et d'éclairage s'ils le souhaitent. Certains emplacements seront placés directement sur les murs, dans ce cas, les cimaises et tiges seront fournies (car très longues). A l'intérieur de l'espace qui leur est alloué, les photographes sont libres du nombre et du format de leurs images.

6) Déroulement et présence des photographes

Le festival ouvrira ses portes en journée continue de 10h à 19h, les 13 et 14 octobre 2018.

La présence des photographes est obligatoire pour faire de ce festival un véritable lieu d'échange. En cas d'absence temporaire, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'aucune façon que ce soit, en cas de vol ou de détérioration du matériel et des œuvres des exposants.

7) Vente

Les exposants ont la possibilité de vendre leurs œuvres. La négociation se fait directement entre l'artiste et le client ; l'association Grain d'Pixel, en charge de l'organisation de la manifestation, n'interfère en rien dans la transaction. Aucune commission ne sera prélevée.

Le décrochage de l'œuvre n'est autorisé qu'à la clôture de l'exposition, soit le dimanche 14 octobre à partir de 18h00

8) « Vote du public »

Un concours est organisé lors du festival. Le public aura la possibilité de voter pour son photographe préféré. Le dépouillement et l'annonce du gagnant seront effectués le dimanche à 17 heures. Le lauréat sera invité gratuitement pour l'édition suivante du festival.

9) Annulation

L'association Grain d'Pixel se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure. Le cas échéant, les frais de participation seront évidemment remboursés aux exposants

Coordonnées bancaires :

Les chèques sont à libeller à l'ordre de "**Grain d'Pixel association pour la photographie**"

Et à envoyer à :

Association **Grain d'Pixel** chez son Trésorier - 7 Rue Marnotte - 25000 BESANCON

Pour les virements : **IBAN** : FR76 1080 7001 0342 3215 3106 545 - **BIC** : CCBPFRPPDJN

Nom :	Prénom :	Adresse :
Mail :	Tél portable :	
Site internet :		
Catégorie dans laquelle vous souhaitez exposer :		

En soumettant sa candidature, le photographe certifie qu'il est l'auteur des photographies proposées et qu'il en possède légalement tous les droits. Grain d'Pixel décline toute responsabilité dans le cas contraire.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des articles du règlement et, ce faisant, d'en accepter l'intégralité.

Date : _____

Signature de l'exposant précédé de la mention « lu et approuvé » :

.../...

Si je suis retenu, j'en suis informé aux alentours du 27 mai et j'envoie avant le 17 juin :

- 30 € de frais de participation*
- 50 € de caution*
- Le numéro de la photo à utiliser de préférence pour la communication*
- L'interview en format word selon le modèle qui me sera transmis à l'annonce de ma participation*
- Le chèque correspondant aux repas de midi (plus d'info à l'annonce de votre participation)*
- En nous précisant si vous utiliserez des spots ou non (pour le placement près de prises électriques)*